

Renouvellement de titre de sejour

Par salltre, le 06/09/2013 à 08:13

bonjour

je suis étudiant et ma carte de séjour expire le 30/10/2013 , je ne pourrai plus la renouveler . Mais il se trouve que ma compagne qui est française attends de moi un enfant qui doit naitre en Novembre. il faut noter que nous avons déclarés la grossesse à la mairie . J'aimerais savoir svp si je pouvais avec la simple déclaration de grossesse de la mairie demander un titre de séjour père d'enfant Français avant la naissance de l enfant . j'en ai besoin car j ai une proposition d emploi du coup sans titre de séjour valable tout est perdu en ces temps où le travail est cour pas les rues Merci à tous.